

Communiqué de presse
Changé, le 24 février 2004

Accord favorable sur la dette senior

La dette senior de Séché Environnement est assortie, comme il est d'usage, d'un engagement de respect de certains ratios financiers (« covenants »).

Le pool bancaire vient de notifier à Séché Environnement la levée du cas de défaut apparu courant 2003 par rapport aux covenants qui n'avaient pas été respectés en 2003. Cette levée a été étendue au cas de défaut que la situation financière au 31 décembre 2003 pourrait encore éventuellement faire apparaître.

Cette décision du pool bancaire intervient avec l'amélioration de la trésorerie du groupe, consécutivement à la réalisation des premières cessions, à la bonne maîtrise des investissements et à l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Vos contacts

Séché Environnement

Daniel Baumgarten
Relations Analystes / Investisseurs
+33 (0)1 53 21 53 55
actionnaires@groupe-seche.com

Agence Conseil : Point Final

Manuel Andersen
Communication financière
mandersen@pointfinal.com
Céline Pardo
Relations Presse
cpardo@pointfinal.com
+33(0)1 53 30 26 80